

Votations du 24 novembre

«Notre initiative va libérer des places dans les crèches»

Fabienne Despot milite en faveur de l'initiative «Pour les familles» lancée par l'UDC. Interview

Laurent Aubert

Députée et candidate à la présidence de l'UDC Vaud, Fabienne Despot est une des figures de l'initiative «Pour les familles» lancée par son parti. Mère de deux jeunes filles, ingénieure chimiste et chargée de cours, elle plaide en faveur d'une mise sur pied d'égalité pour les couples qui gardent eux-mêmes leurs enfants par rapport à ceux qui les mettent en crèche.

Les sondages sont favorables... vous y croyez?

Je me méfie toujours des sondages, surtout lorsqu'ils sont coordonnés avec une attaque: juste après la publication, nos adversaires ont été fortement présents dans les médias. L'UDC passe pour être une force de blocage, là nous sommes arrivés avec une proposition positive. Nous nous opposons à la migration et à la criminalité mais, en amont, il y a la famille et la formation. C'est là que commence la prévention.

Vos adversaires vous reprochent de vendre de l'illusion avec des montants de déduction qui risquent d'être réduits au moment de l'application...

Notre initiative n'est pas une illusion, le texte est clair. Nous demandons l'égalité de traitement entre les deux modèles de garde des enfants, dans des crèches ou par la famille. C'est tout. On peut parler aussi d'illusion à propos de la garde extrafamiliale.

Quelle variante d'application souhaitez-vous: maintien des déductions actuelles ou réduction pour limiter les pertes fiscales?

Je préfère bien évidemment que les déductions accordées pour les frais de garde soient maintenues à leur niveau actuel si l'initiative est acceptée. Dans les quatre cantons qui appliquent déjà notre système, on constate que le Valais a diminué légèrement le montant déductible (de 4000 à



Fabienne Despot, vice-présidente de l'UDC Vaud, défend l'initiative «Pour les familles». F. CELLA

«Notre but n'est pas de saper le système actuel. Chaque Canton doit décider selon ses moyens»

Fabienne Despot, députée et vice-présidente de l'UDC Vaud

3000 francs) alors que Zoug l'acarrément doublé (de 3000 à 6000 francs) au moment où ils ont décidé d'appliquer les déductions également aux familles qui gardent elles-mêmes leurs enfants.

Si l'initiative est acceptée, espérez-vous que les Cantons mettent tout le monde à égalité pour les impôts cantonaux?

Non, pas forcément. On aboutirait alors à des pertes fiscales très importantes et c'est justement ce que nos adversaires nous reprochent. Notre but n'est pas de sa-

per le système actuel. Chaque Canton doit décider selon ses moyens.

Où la Confédération devrait-elle couper pour compenser les pertes fiscales si votre initiative passe?

S'est-on posé la question lors des déductions fiscales pour la garde extrafamiliale en 2009? Il faut également tenir compte des coûts assumés par les Communes et les Cantons pour les structures d'accueil. On estime qu'une place en crèche coûte 30 000 francs par an, un montant qui est couvert à 40% seulement par les parents.

Les Romandes restent moins au foyer

● C'est en Suisse italienne qu'il y a le plus de mères au foyer, avec 37%. Elles sont 25% en Suisse alémanique et 20% en Suisse romande. Ville ou campagne, la différence n'est pas significative: il y a 21% de mères au foyer en centre urbain contre 26% en milieu rural.

La position professionnelle du mari semble jouer un rôle important dans le choix du modèle familial, selon l'analyse du politologue Michael Her-

mann se basant sur le relevé structurel fédéral de 2011, mandatée par la *Sonntags-Zeitung*. Quarante pour-cent des femmes de chefs d'entreprise n'ont pas d'activité professionnelle.

Les femmes de cadres simples sont 27% à rester à la maison. La proportion descend à 23% si le mari n'occupe pas de fonction dirigeante. Le niveau d'étude est également déterminant: plus leur diplôme est

élevé, moins les femmes restent à la maison.

Ces proportions pourraient se refléter lors de la votation du 24 novembre. En effet, la situation sociale des votants avait joué un grand rôle lors du scrutin de mars sur l'article constitutionnel sur la famille, qui avait finalement échoué à la majorité des Cantons. Les mères actives à au moins 70% l'avaient largement approuvé. **ATS**

Les jeunes davantage en surpoids à la campagne

Une vaste étude menée sur les jeunes conscrits dresse une carte de l'obésité en Suisse. L'arc lémanique est encore assez épargné

Il y a davantage de jeunes hommes en surpoids dans les communes à faibles revenus, ou là où les ventes de chips et de boissons sucrées sont plus élevées que celles de fruits et de légumes, ou encore où l'offre sportive est moins dense. C'est ce qui ressort d'une large étude menée par l'Université de Zurich sur les conscrits de l'armée suisse entre 2004 et 2012.

Géographiquement, l'Indice de masse corporelle (IMC) des hommes de 18 à 21 ans est plus élevé dans le nord-ouest de la Suisse, l'Espace Mittelland, en Suisse centrale et au nord du Tessin. Les communes rurales et celles dont la population est économiquement faible sont également davantage touchées par le surpoids.

En revanche, les jeunes des régions des lacs Léman, de Zurich et de Zoug, du nord-est de la Suisse et de certaines parties du Valais et des Grisons présentent des IMC plus faibles. Le record absolu de maigres est observé en Appenzell. Par ailleurs, l'étude révèle qu'en plus d'être plus sveltes, les jeunes de milieu socio-économiques élevés sont plus grands en taille.

Les chiffres indiquent aussi que le nombre de jeunes trop gros a augmenté. En 2012, près de 20% des conscrits de 19 ans étaient en surpoids, soit 5,1 points de plus qu'en 2004. Près de 6% étaient même obèses (+2,1). Toutefois, un ralentissement de la hausse est observé depuis 2009-2010, mais ce résultat doit être consolidé dans la durée, estiment les chercheurs.

L'étude porte sur plus de 310 000 conscrits, représentant 90% des hommes d'une année de naissance donnée. Elle a été publiée la semaine dernière par l'Office fédéral de la santé publique et reprise hier par plusieurs journaux dominicaux.

Si l'IMC ne permet pas de distinguer si une valeur élevée provient de la masse musculaire ou de la masse graisseuse d'un individu, les auteurs de l'étude le considèrent adapté dans le cas de recherche sur la population. Il n'y a que quelques exceptions individuelles, comme les athlètes pour qui un haut IMC est dû à la masse musculaire. **ATS/J.MT**

Egalité

Les Bâlois devront voter sur les quotas

Les citoyens de Bâle-Ville devront dire s'ils veulent des quotas dans les conseils d'administration d'entreprises semi-publiques. Le référendum lancé par les sections Jeunes du PDC, des radicaux, des libéraux et de l'UDC a abouti. Alors que 2000 signatures étaient nécessaires, le comité référendaire a récolté près de 3100 paragraphes, qu'il a déposés samedi à la Chancellerie. Pour lui, ce sont les qualifications et non le sexe qui doivent être décisifs dans le choix d'un conseil d'administration. Bâle-Ville est le premier Canton à vouloir fixer un quota de 30% de femmes dans la loi. **ATS**

Elle a dit

«Il ne s'agit pas de juger les parents ou de les blâmer. Il s'agit de leur offrir de quoi s'épanouir davantage dans leur métier de parents»

Christine Bulliard Marbach, PDC fribourgeoise, qui veut inscrire la formation des parents dans la loi.



Fribourg Collision frontale et véhicule fantôme

Cinq personnes ont été blessées lors d'une collision frontale, samedi après-midi sur la route reliant Bulle à Gruyère. L'automobiliste dont la voiture s'était déportée sur l'autre piste, un homme de 38 ans, s'en sort indemne. Ses passagers, ainsi que les occupants du véhicule touché, ont été blessés. Plus tôt dans la journée à Fribourg, une piétonne âgée de 21 ans, qui déambulait normalement sur un trottoir, a été heurtée par un véhicule fantôme. Un camion remorque s'est en effet mis en marche spontanément, après que le chauffeur l'avait arrêté sur un parking. La piétonne blessée a été hospitalisée. **ATS**

Le chiffre

51

C'est le nombre de vélos repêchés dans les eaux de la Limmat, samedi, jour de grand nettoyage de la célèbre rivière zurichoise. L'action, organisée par la Ville de Zurich, a mobilisé 110 volontaires et 70 plongeurs. Caddies, matériel de construction, sacs à main ainsi que d'innombrables bouteilles et de nombreuses canettes en alu: au total, plusieurs tonnes de débris ont été repêchées au fond de la Limmat. Parmi les divers objets insolites, les plongeurs ont ramené à la surface un fusil à pompe, une caisse à journaux ou encore un stroboscope! Le dernier grand nettoyage de la rivière remonte à 2010. **ATS**

PUBLICITÉ

Votation du 24 novembre 2013

Même la France ne va pas si loin!

1:12 NON!

www.non-1a12.ch

+ PROTÉGEONS LE MODÈLE SUISSE